



Les Sentiers d'Artémis

VIVEZ L'EXPÉRIENCE

PROJET PÉDAGOGIQUE SPÉCIALISÉ

Support de médiation éducative - Séjour immersion en nature

SOMMAIRE

I - PRESENTATION DU PROJET	4
1 - Mythologie	4
2 - Le concept	4
3 - Un support éducatif spécialisé	4
4 - L'expertise des Sentiers d'Artémis	5
5 - L'objet social de la société	5
II - LA FORME DES ACTIONS	6
1 - Les journées	6
1.1 - Demi-journées 3H	6
1.2 - Petites journées 6H	6
1.3 - Moyennes journées 8H	6
1.4 - Grandes journées 10H	7
1.5 - Nocturne 10H	7
2 - Les séjours	7
2.1 - Micro-séjour	7
2.2 - Séjour 2 jours	8
2.3 - Séjour 3 jours	8
2.4 - Séjour 4 jours	8
2.5 - Séjour sur-mesure	8
3 - Les 3 phases de l'accompagnement	9
3.1 - Phase de découverte	9
3.2 - Phase d'initiation	10
3.3 - Phase de mise en responsabilité	10
III - LE CONTENU DES SERVICES	10
1 - Les actions spécialisées	11
1.1 - Temps mise à distance	11
1.2 - Accueil de continuité	11
1.3 - Rite de passage	12
1.4 - Temps cohésion	12
1.5 - Temps famille	13
2 - La mise en oeuvre	13
2.1 - La vision des Sentiers d'Artémis	13
2.2 - La phase de lien et de préparation	14
2.3 - Protocole de mise en oeuvre des actions	14
2.4 - Les modalités de communication	15
2.5 - La démarche d'évaluation	15

IV - LES OUTILS DE TRAVAIL	15
1 - Les contenus pédagogiques	15
1.1 - Thématique Feu	15
1.2 - Thématique Abri	15
1.3 - Thématique Corps	16
1.4 - Thématique Eau	16
1.5 - Thématique Equipement	16
1.6 - Thématique Orientation	16
1.7 - Thématique Secourisme	16
1.8 - Thématique Alimentation	16
1.9 - Thématique Connaissance du Milieu	16
1.10 - Thématique Techniques Primitives	16
2 - La pédagogie	17
2.1 - Des temps spécifiques	17
2.2 - Un travail en binôme	17
2.3 - Des principes de réalité	17
2.4 - Une démarche éco-responsable et citoyenne	17
3 - L'encadrement	18
3.1 - Un encadrement qualifié	18
3.2 - L'âge minimum pour les journées et les séjours	19
3.3 - Les ratios d'encadrement [bénéficiaires + éducateurs]	19
4 - Des interventions spécialisées	19
4.1 - Un support éducatif adapté	19
4.2 - Des accueils spécifiques	19
4.3 - Des séjours co-construits	20
4.4 - Des parcours et des activités sur-mesure	20
5 - Les équipements	21
5.1 - Matériel spécifique et usages stratégiques	21
V - L'ÉVALUATION DES PROJETS	21
1 - Temps de restitution quotidiens - Oraux	21
2 - Bilan quotidien	22
3 - Bilan de fin de séjour - Oral	22
4 - Evaluation des actions spécialisées - Écrit	22
5 - Observations psychosociales individualisées - Oral	22

I - PRESENTATION DU PROJET

1 - Mythologie

L'histoire commence par un projet rocambolesque, au carrefour entre la passion du grand air et l'engagement en faveur de l'action médico-sociale, personnifiée par un être à part entière dont le nom inspire le respect, l'envie et la curiosité :

Artémis est, dans la mythologie grecque, la fille de Zeus et de Léto, sœur jumelle d'Apollon. Déesse de la nature et de la chasse, elle remplit ainsi les fonctions de protection des animaux et des lieux sauvages. Coureuse des forêts, elle est constamment entourée d'une troupe d'animaux, de nymphes et de mortels égarés, étrangers, ou en fuite, qu'elle accompagne à travers les sentiers forestiers et les montagnes. Ainsi naît Les Sentiers d'Artémis

2 - Le concept

Le temps d'une journée d'activités et/ou d'un séjour en immersion dans la nature, Les Sentiers d'Artémis (LSA) vous accompagne et vous équipe en totalité pour plus de confort et de sécurité, quels que soient les saisons, la durée, les conditions météorologiques et vos besoins. LSA s'appuie sur son programme d'École de la nature, spécialement élaboré pour constituer un support socio-éducatif fort, riche et polyvalent.

Au carrefour entre la randonnée en montagne et l'animation nature, LSA organise des actions spécifiques, autour d'ateliers thématiques lors desquels les participants gagnent en autonomie. Ponctué de temps de déplacements et d'activités, l'organisation du quotidien dans la nature intervient en fil rouge. Déconnexion, apaisement, montée en compétence et en confiance, les actions interviennent en faveur du milieu protégé (PJJ, l'ASE et les ARS).

3 - Un support éducatif spécialisé

LSA propose des accueils pour des mineurs ou des majeurs placés sous main de justice et/ou issus de l'aide sociale à l'enfance et/ou relevant du champ médico-social ainsi que leurs encadrants. A l'issue ou en prévention d'incarcération, le public est généralement suivi par des hébergements (CER, CEF, UEHC) ainsi que du milieu ouvert (STEMO, UEMO, UEAJ, SEAT) provenant de tout le territoire français.

L'intervention des Sentiers d'Artémis s'inscrit généralement dans la prise en charge des jeunes accueillis comme ressource extérieure, sous la forme d'un support de médiation éducative à travers l'outil des séjours en autonomie dans la nature et comportant des nuits en bivouac durant la durée des séjours.

Les activités quotidiennes sont axées sur la montée en compétence et en confiance afin de favoriser le gain en autonomie. Sous couvert de la randonnée en montagne, des techniques d'autonomie et de l'art des bois, la vie au cours des séjours est animée par la météo, les horaires de la journée et des activités nécessaires pour "progresser" en confort ainsi qu'en sécurité (boire, se chauffer, s'abriter, s'orienter, se dépasser).

Les principes de réalité inhérents à la vie dans la nature, dès lors que l'on aspire à être plus autonome s'appuient sur la notion d'efforts, d'acquisition de nouveaux savoirs et des compétences développées collectivement. Ce support s'adresse également à des actions individualisées, ce qui permet de répondre à différents besoins et objectifs. En outre, les séjours de mise à distance et de continuité (dit de rupture) n'entrent pas dans le cadre des ordonnances de placements provisoires (OPP).

4 - L'expertise des Sentiers d'Artémis

Pour accompagner vos groupes et vous soutenir dans vos projets, Les Sentiers d'Artémis (LSA) met à disposition ses compétences dans le champ de l'éducation spécialisée et dans l'accompagnement en montagne quels que soient la saison et le terrain, en France métropolitaine et plus particulièrement au cœur du Parc National des Cévennes.

Professionnel féru des savoirs associés à la vie dans la nature, il vous invite à venir découvrir ses savoir-faire dans les techniques d'autonomie. En parallèle des activités autour du séjour, votre guide viendra également soutenir la démarche éducative au cœur de l'action en prenant une place tantôt de tiers, tantôt de médiateur, au fur et à mesure du parcours et des dynamiques de groupes.

LSA n'est pas un organisme de tourisme qui propose des loisirs récréatifs. LSA est une ressource extérieure qui exploite la nature comme un outil de médiation éducative avec des méthodes de travail et une articulation pédagogique spécifiques. Dans la mesure où chaque situation demande des ajustements, les actions sont élaborées de manière sur-mesure.

5 - L'objet social de la société

Les Sentiers d'Artémis prend en charge (hors OPP) des mineurs/majeurs placés sous main de justice et/ou issus de l'aide sociale à l'enfance et/ou relevant du champ médico-social, seuls ou en groupe, disposant pleinement de leurs droits et de leurs capacités ou non.

Sous la forme de séjours en immersion dans la nature, LSA propose des activités à la journée et des séjours en autonomie, sur une durée de 2 à 4 jours renouvelables. Les contenus des journées s'élaborent autour de la vie quotidienne dans la nature et de ses moments forts sources de repères.

A cela s'ajoutent des temps d'ateliers pédagogiques, à travers 10 thématiques transversales et aux compétences transférables dans la vie ordinaire. Les circuits, les équipements embarqués, le programme pédagogique ainsi que les modalités d'hébergement sont élaborés en amont et en co-construction avec les équipes éducatives. Ceci, afin de proposer des actions adaptées aux objectifs de travail, aux dynamiques de groupes, à la durée et aux lieux des immersions, à la pratique des activités, à la santé des participants ainsi qu'à la saison et la météo.

La prise en charge du public s'étaye sur des activités en nature axées sur l'autonomie en nature et au carrefour de la randonnée en montagne, des techniques d'autonomie, de l'art des bois et de l'animation nature.

Fort de sa place d'intervenant extérieur, à l'aide de son support de médiation éducative par la nature, LSA soutient les projets en contribuant au développement des compétences, des capacités, de la relation, du lien de confiance, de l'expression, de la réflexion et de l'apaisement. Autant d'objectifs qui se travaillent de manière personnalisée, sous la forme de cinq modalités d'accompagnement tels que : *les temps de mise à distance ; les accueils de continuité ; rites de passage ; les séjours de cohésion ; les temps famille.*

II - LA FORME DES ACTIONS

Pour s'adapter à vos demandes, Les Sentiers d'Artémis propose des immersion AVEC bivouac telles que "les journées" et SANS bivouac comme les "séjours", de sorte à proposer une multitude de réponses qui s'adaptent aux différentes situations.

En fonction des besoins, les actions peuvent être de durée variable, allant de 3H à 10H pour les journées et pouvant s'additionner sur 2/3 ou 4 jours d'affilés. A l'instar des journées, les séjours peuvent aller d'une durée de 2 jours et 1 nuit jusqu'à 4 jours et 3 nuits, renouvelables sur plusieurs semaines en fonction des attentes.

Les différents formats ont chacun leurs avantages et leurs inconvénients. Ainsi, les projets demandent à être co-construit avec LSA pour vous aiguiller dans vos stratégies et pour mettre en œuvre une action adaptée aux besoins et objectifs de travail.

1 - Les journées

Les activités à la journée ont l'avantage de nécessiter moins de matériel et ainsi de faire face à moins de poids. Moins engageants sur le plan physique, ces formats permettent également de travailler autrement et de contribuer notamment à mieux préparer les séjours, quels que soient leurs objectifs et leurs circonstances.

1.1 - Demi-journées 3H

En complément d'une petite journée de découverte, ce format est propice à des temps de rencontre et de réunion au cœur des établissements, au cours d'une réunion d'équipe ou avec les bénéficiaires, autour d'un temps de repas, d'une activité ou d'un temps informel.

Ces temps sont élaborés avec les équipes et la direction pour jouer la carte du "décalage" et privilégier la rencontre et le lien, en amont du projet.

1.2 - Petites journées 6H

Ces journées de découverte ont pour objectif d'évaluer le groupe, créer du lien, lever des représentations et susciter de l'adhésion, pour soutenir les différents projets de séjours.

En préparation de ces séjours, ces journées sont conçues pour rassurer les plus frileux en leur permettant de découvrir le concept, les thématiques principales ainsi que les équipements utilisés lors des séjours. Cette journée d'animation permet de prendre ses marques en nature et de répondre aux questions, avec des ateliers et un faible temps de marche.

1.3 - Moyennes journées 8H

Ce format sur-mesure vise à rendre accessibles les contenus pédagogiques proposés lors des séjours sous la forme de niveaux, aux groupes qui ne peuvent pas partir sur plusieurs jours et passer la nuit dehors ou en complément de ce programme.

Ce format vise à recréer un cadre similaire à celui que l'on retrouve à l'école, en stage ou chez un employeur et à servir d'outil d'évaluation aux compétences psychosociales.

La diversité des activités fait monter les participants en compétence tout en respectant le rythme et les besoins propres à chacun, pour gagner en autonomie et en confiance personnelle. Ces temps s'accompagnent généralement d'une dimension physique et sportive.

1.4 - Grandes journées 10H

Cette longue journée s'étend du petit matin jusqu'au début de la soirée. Ce format est conçu pour éprouver physiquement et psychologiquement les participants, hors de la zone de confort.

Ce long format d'activité permet d'éprouver les participants sur leur capacité de concentration, la gestion de leurs efforts et la résistance face à la fatigue de manière plus générale pour mieux travailler sur la gestion des émotions. Ainsi, la durée de cette journée et son programme moins technique mais plus physique contribue à pousser les bénéficiaires dans leurs retranchements et à encourager la motivation et la confiance en soi.

Au carrefour entre une "moyenne journée" et un "séjour" ce service vise à se donner le temps de travailler des axes précis avec au coeur des objectifs : le dépassement de soi et l'endurance.

1.5 - Nocturne 10H

Cette prestation atypique débute par le repas du soir et se termine au lever du soleil avec un repas au milieu de la nuit. Ce format "nuit blanche" permet de changer les repères et de sortir de la zone de confort. La particularité de ce format nocturne nécessite une journée de préparation en amont, pour lever des représentations, évaluer les besoins du groupe et l'aider à se préparer.

Au programme : orientation et la navigation de nuit, observation, écoute des animaux, fabrications d'affût, camouflage, pistage, piégeage et travail sur le rapport au froid. La nuit est utilisée comme un espace de travail privilégié sur les angoisses, quelles qu'elles soient.

2 - Les séjours

Les séjours ont la particularité de comporter chacun des nuits en bivouac, sous la forme de nuit en cabane en bois ou en pierre (abri en dur), de tipis, de tarp, d'abris fait main ou sous roche. Plusieurs modalités de bivouac sont envisageables sur un même séjour.

Les objectifs, les moyens logistiques, les lieux et circuits ainsi que les programmes pédagogiques sont élaborés sur-mesure, de sorte à correspondre aux différents besoins.

2.1 - Micro-séjour

Cette prestation est la seule qui peut intervenir du vendredi soir au samedi matin et tire sa force de sa simplicité, tant dans la durée que dans la forme.

Ce format express est conçu pour être soit un séjour d'apaisement soit un séjour découverte. Les bénéficiaires qui le souhaitent peuvent expérimenter une nuit en extérieur ou quitter leur structure le temps d'une nuit, pour ceux

qui ne peuvent rentrer chez eux le week-end et qui souhaitent se changer les idées, en raison de la frustration occasionnée. Ce type de séjour peut servir à prévenir certains passages à l'acte tels que des fugues.

JOUR n°1 : Activités de 17H à 22H avec nuit en bivouac n°1

JOUR n°2 : Activités de 9H à 12H

2.2 - Séjour 2 jours

Le séjour de 2 jours est facile à mettre en place et favorise l'adhésion des mineurs. En raison de sa courte durée et avec une seule nuit, ce format convient parfaitement pour une première initiation, notamment l'hiver et s'adapte bien à des fonctionnements dans la durée avec un même groupe.

Exemple avec une session de CER, ponctuée de séjour permettant de matérialiser les changements de phase dans l'accompagnement à la manière d'un rite de passage, ou encore en UEHC, pour constituer un temps de mise à distance et d'évaluation lors de chaque premier accueil.

JOUR n°1 : Activités de 10H à 21H avec nuit en bivouac n°1

JOUR n°2 : Activités de 9H à 12H

2.3 - Séjour 3 jours

Le séjour de 3 jours est très polyvalent, avec la particularité de rester relativement court, tout en bénéficiant de 2 nuitées.

La présence des 2 bivouacs fait toute la différence, dans la mesure où la seconde nuit demande plus d'effort, d'endurance, de gestion des ressources et permet un travail plus long et en profondeur. Facile à mettre en place et suffisamment long pour permettre la déconnexion, ce format est idéal pour un séjour d'apaisement.

JOUR n°1 : Activités de 10H - 21H avec nuit en bivouac n°1

JOUR n°2 : Activités de 10H à 21H avec nuit en bivouac n°2

JOUR n°3 : Activités de 9H - 12H

2.4 - Séjour 4 jours

Le séjour de 4 jours est le plus efficace pour mettre en valeur les progrès et pour soutenir la confiance en soi. En raison du temps disponible, les expériences sur le quotidien, les ateliers et les 3 nuits contribuent à créer une expérience forte et enrichissante.

Chaque soir de bivouacs peut s'organiser différemment et ainsi contribuer à faire plusieurs expériences (exemple : première nuit dans un abri en dur pour s'acclimater, la seconde en binôme sous tarp pour se rassurer et la troisième en individuel dans un hamac). De plus, la durée permet de réaliser des circuits plus longs, notamment en période estivale, afin de varier les paysages et les plaisirs.

JOUR n°1 : Activités de 10H à 21H avec nuit en bivouac n°1

JOUR n°2 : Activités de 10H à 21H avec nuit en bivouac n°2

JOUR n°3 : Activités de 10H à 21H avec nuit en bivouac n°3

JOUR n°4 : Activités de 9H - 12H

2.5 - Séjour sur-mesure

En dehors de la durée des journées et des séjours, chaque programme pédagogique est spécifiquement élaboré, en co-construction avec les équipes éducatives ainsi que leurs responsables, pour faire correspondre les moyens, l'environnement et la pédagogie aux besoins des bénéficiaires, des éducateurs et aux objectifs éducatifs.

A l'aide de ses importants moyens logistiques, de la diversité de ses thématiques et de sa capacité d'adaptation, Les Sentiers d'Artémis (LSA) s'engage à proposer des actions adaptées, sur la base de ses 5 modalités d'accompagnement dont la durée et le format (voir plus haut) peut varier et être renouvelable autant que souhaité, sous réserve que le projet ait du sens et que certaines garanties soient respectées.

LSA encourage, dans la mesure du possible, à ce que les groupes puissent bénéficier d'une journée de découverte en amont des séjours, afin de créer du lien, lever des représentations, répondre aux questions et susciter de l'adhésion, en prévention d'éventuelles craintes. Ainsi, Les Sentiers d'Artémis propose différents contenu :

- *Travail du bois avec la création d'un campement ou d'un projet collectif*
- *Activités physiques associant course d'orientation, randonnée, trail et ateliers divers*
- *Activités et contenu théorique spécifiques au "grand froid" et à la pratique en montagne*
- *Création et nuit sous un abri naturel et fait main, en complément d'une logistique de sécurité*
- *Nuit dans une cabane ou un refuge non gardé ; bivouac en tipi, sous tarp ou sous roche*
- *Cuisine et dégustation au feu de bois avec des menus et des aliments atypiques...*

3 - Les 3 phases de l'accompagnement

Dans la mythologie grecque, Kairos, dieu des occasions opportunes ou du temps intérieur, s'oppose continuellement à Chronos, dieu du temps général ou physique, qui régit la vie humaine. De cette manière, le rapport au temps varie d'une personne et d'une culture à l'autre, nous laissant sur notre faim ou donnant le sentiment qu'une expérience n'en finit pas... et que l'on subit !

Ainsi, le projet Artémis se doit de structurer ses actions en prenant en compte les différentes temporalités qui permettent de rassurer, instruire et mettre en scène les bénéficiaires de façon progressive, sur la base de 3 phases d'accompagnement, d'une durée moyenne de 24H chacune.

Au début de chaque nuit, sur le bivouac, un temps de concertation et de cadrage est prévu avec l'encadrement et les responsables extérieurs au séjour (voir Article III-2.3) pour rendre compte des observations et des stratégies à mettre en place pour maintenir le bon équilibre.

3.1 - Phase de découverte

Cette première phase d'observation vise à laisser les bénéficiaires s'acclimater et prendre leurs marques. Ceci permet aux publics de lever des représentations, d'identifier le fonctionnement, apprécier la pédagogie, trouver du sens dans l'action, s'approprier son équipement afin de rassurer et sécuriser les participants.

Pour ce faire, la première étape du parcours n'est pas la plus technique ni la plus physique. Le nombre et la complexité des premiers ateliers est réduite au strict nécessaire, pour favoriser le lien, intégrer les principes et les règles de bases pour permettre aux participants de disposer des mêmes chances à la fin des premières 24H.

Cette étape majeure est aussi l'occasion de se concentrer sur la première nuit et les angoisses qu'elle soulève et d'accompagner la sortie de la zone de confort. Ainsi, les participants progressent peu à peu vers les principes de réalité qui vont régir leur quotidien, les mettre au devant de leurs besoins primaires et d'eux-mêmes.

3.2 - Phase d'initiation

Cette seconde phase de formation est riche en ateliers théoriques et techniques. Les activités rythment le quotidien suivant un fil rouge : anticiper et subvenir à ses besoins. Leur diversité permet de mobiliser différentes capacités chez les bénéficiaires et d'identifier les points forces et les faiblesses de chacun.

Cette étape permet au groupe de s'approprier les outils de base et à l'encadrement d'augmenter le rythme, les attentes et les contraintes, avec les outils pré établis suivant le type de services dont il s'agit.

D'une durée variable, pouvant aller de 6H à 24H selon la durée du séjour, ce temps de préparation et parsemer de temps formels et informels qui contribuent à accompagner le groupe dans les difficultés qu'il rencontre. A ce stade, l'encadrement compense et adapte le programme autant que nécessaire, en concertation avec l'équipe éducative qui est actrice en fonction des besoins.

Au cours de cette deuxième étape, les bénéficiaires sont avertis que le droit à l'utilisation de certains outils et techniques, est proportionnel à l'investissement, à la montée en compétences et à l'ordre logique des différentes tâches et ateliers qui organisent le quotidien. De cette manière, le déroulé du séjour est à l'image du groupe.

3.3 - Phase de mise en responsabilité

Cette troisième phase d'apprentissage est le reflet du travail mis en œuvre précédemment et de ce qui a été donné d'observer. C'est à ce moment-là que se concentrent tous les objectifs de travail et que l'investissement du groupe est le plus important.

La théorie et l'observation laisse place à la pratique, la capacité de restitution, la collaboration et la prise d'initiative. En fonction de la finalité que l'on recherche dans la réalisation du séjour, le degré de difficulté est plus ou moins élevé (voir "rite de passage") et vise à ne pas être compensé par l'encadrement. A ce niveau de la progression, le groupe et/ou chaque participant doit pouvoir se retrouver face à la réalité des attitudes qu'il adopte et des stratégies qu'il met en œuvre (investissement, évitement, adaptation, replis sur soi).

Quel que soit le degré d'implication des bénéficiaires, les leçons qu'apportent ces expériences à plus ou moins long terme créent des bénéfices, ne serait-ce que dans l'apaisement et la remobilisation que cela permet, dans le cadre d'accueils individuels par exemple.

III - LE CONTENU DES SERVICES

Pour que la lecture de ce projet ne souffre d'aucune ambiguïté, les séjours dont il est question ne constituent pas une randonnée bucolique de 10 km, 20 km ou encore 30 km par jour, avec 4 kg ou 5 kg sur le dos, pour finir par dormir dans un refuge où le garde vous préparera un repas chaud ainsi qu'une douche chaude, un lit, accompagné d'un chauffage et d'un séchoir pour les chaussures

Chez Les Sentiers d'Artémis, l'intégralité du séjour se déroule dehors, face aux éléments extérieurs et loin du confort de la vie moderne, avec un poids de sac compris entre 12 et 14 kg sur des terrains techniques avec des pentes fortes généralement en hors sentier. Pour ces raisons, les distances sont considérablement réduites, soit 4 à 6 km environ par jour et les temps de marche sont entre-coupés d'ateliers qui "cassent le rythme" et rendent la pratique plus éprouvante.

De plus, les actions requièrent parfois des positionnements éducatifs contraignant davantage le quotidien par différents moyens, notamment avec l'absence de point chaud durant toute la soirée, des nuits courtes et une fatigue qui s'accumule tandis que le rythme et les exigences pédagogiques augmentent.

Ainsi, l'organisation, le fonctionnement et les objectifs des actions qui vont vous être présentés ici sont à aborder sous l'angle du support de travail, avec des objectifs, des ressources et des outils choisis en conséquence.

1 - Les actions spécialisées

Les Sentiers d'Artémis propose des accueils de 1 à 4 jours renouvelables et peut accueillir 1 à 8 jeunes et leurs encadrants (jusqu'à 12 participants) lors d'immersion en complète autonomie.

Ces journées et séjours constituent des supports éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques qui visent à soutenir et à étayer la prise en charge de mineurs ou majeurs issus du secteur spécialisé tel que la protection judiciaire de la jeunesse, l'aide sociale à l'enfance et le champ médico-social.

Dans ce contexte, LSA collabore avec les équipes afin de co-construire des projets éducatifs avec le milieu ouvert et les structures d'hébergement, ce qui permet de s'adapter aux différentes contraintes et objectifs de la prise en charge, tout au long de l'année.

1.1 - Temps mise à distance

Les temps de **Mise à distance** s'inscrivent généralement sur une période donnée telle que la première phase d'un placement (MECS, ITEP, CER, CEF ou en UEHC) à destination d'un jeune ou un groupe de jeunes pour lesquels une rupture est nécessaire (ex: une sortie d'incarcération, une réorientation suite à un placement ou une situation conflictuelle avec la cellule familiale) afin de bouleverser les repères et ouvrir de nouvelles possibilités.

Dans ce cadre là, le jeune ou le groupe de jeunes n'a pas ou peu de lien avec LSA et/ou les éducateurs et n'a pas ou peu d'expérience dans les activités proposées, ce qui nécessite une courbe de progression adaptée à son niveau ou celui du groupe. Pour ce faire, une sortie de découverte à la journée est à privilégier afin d'accompagner les mineurs dans leurs angoisses, notamment face à la sortie de leur zone de confort.

Ce temps permet d'évaluer certaines capacités ou limites et de susciter de l'adhésion, de manière à ce que les mineurs s'investissent dans le projet. Axées sur la stimulation, l'évaluation et le développement de compétences diverses, sous couvert de différents ateliers thématique les immersions favorisent le gain en autonomie dans la nature avec des liens permanent avec la vie ordinaire, de manière à ce qu'ils puissent s'approprier les savoirs faire et les savoirs être proposés, notamment dans les phases de "mise à responsabilité" durant laquelle les jeunes conduisent eux même le séjour et assurent tous les besoins/actes du quotidien, à l'aide de leurs enseignements.

1.2 - Accueil de continuité

Les accueils de **continuité** sont des temps d'apaisement et de remobilisation à la journée ou sous forme de séjour souvent sollicité dans un contexte de tension suite à des situations conflictuelles ou de décrochage (désinvestissement de la prise en charge, fugues etc). Dans ce contexte particulier, les accueils de continuité permettent de soutenir le bénéficiaire et son projet.

LSA s'efforce d'être réactif (18H au minimum). Ce dernier est généralement à destination d'un jeune en individuel afin d'éviter une escalade de la souffrance et des actes de violence voire du sentiment de toute puissance. A la différence de la "mise à distance" ce service nécessite un lien en amont, à travers une expérience commune. De cette manière, le jeune ou le groupe connaît le concept des Sentiers d'Artémis ainsi que le guide et peut solliciter ce service auprès des éducateurs et inversement sans appréhender ce temps spécifique.

Dans le cadre d'une sortie à la journée et sans bivouac, la présence d'un éducateur n'est pas nécessaire. A l'inverse, la présence d'un éducateur lors d'un séjour avec les nuits en bivouac est requise. En outre, dans ce type de service, les nuits s'organisent à partir d'un abri en dur (refuge non gardé) ou lourd (tipi) de manière à réduire les difficultés liées à la vie en extérieur afin que le mineur consacre son énergie aux actions de la vie quotidienne dans la nature (l'eau, la nourriture, se chauffer, s'abriter, dormir) et se recentre sur lui-même.

1.3 - Rite de passage

Les **rites de passage** s'inscrivent sur un ou plusieurs temps programmés, sous forme de séjours de 2 à 4 jours bien identifiés par le/les jeune(s) concerné(s) pour formaliser la transition entre deux étapes de sa prise en charge telles qu'on peut les rencontrer en hébergement (CER, CEF ou UEHC) ou encore en milieu ouvert, à l'approche d'une fin de prise en charge et avant une orientation.

Dans un premier temps, le groupe ou le mineur découvre ou redécouvre les bases à partir d'ateliers thématiques et ateliers tantôt théoriques, tantôt pratiques. Les objectifs étant d'évaluer, rassurer et développer certaines compétences de manière à favoriser et faire évoluer le degré d'autonomie et la confiance en soi des participants.

Dans un second temps, un élément vital du l'équipement est retiré (ex: un matelas, un sac de couchage, un abri, un filtre à eau, un réchaud) et/ou une capacité est altérée (ex: pas de lumière et exercice durant la nuit, pas de gants en hiver pour compenser ; pas de gants en hiver pour compenser la perte de dextérité) et des ateliers sont dispensés sur toute la première phase (en amont de la mise en situation) pour former les participants aux techniques et aux notions essentielles pour dépasser ces difficultés et investir l'expérience au mieux.

Cette modalité de prise en charge prend son sens en s'inscrivant dans un processus de dépassement de soi, notamment sur une fin de prise en charge. L'objectif étant de "monter le niveau" tout en accompagnant les réactions dues au dépassement de soi ou à la sortie de la zone de confort tout en conservant cette idée du prendre soin. Ceci afin de créer une expérience positive sur laquelle s'appuyer pour valoriser le ou les mineurs.

Pour ce faire, le temps de nuit sur la phase de "rite de passage" est sans limite de temps, autrement dit chaque participant peut investir la nuit comme il le souhaite (dormir, manger, boire, se déplacer, faire un feu pour se réchauffer, réaliser des travaux pour améliorer son quotidien, discuter avec les encadrants). Ceci implique de la part de l'encadrement de veiller une partie de la nuit, et instaurer des tours de garde afin de garantir une présence et permettre de médiatiser de manière informelle des échanges qui émergent souvent dans ces situations sur diverses préoccupations/besoins. De cette manière, le rite de passage s'inscrit dans la continuité d'un parcours éducatif.

1.4 - Temps cohésion

Les temps de **cohésion** servent plus souvent d'expérience fédératrice autour de laquelle les membres d'un groupe vont pouvoir développer leurs relations de confiance et prendre du plaisir à évoluer ensemble.

Ce service fait souvent l'objet de séjours d'une durée de 3 à 4 jours, prisés au cours de la période estivale de Mai à Septembre, afin de créer une "bulle" dans laquelle un groupe va pouvoir développer du lien et découvrir les

activités de pleine nature. Programmé à l'avance, ce type de séjour ne s'élabore que sur du collectif, ainsi il est courant d'accueillir des groupes de 6 à 8 jeunes et jusqu'à 4 encadrants.

Loin de la mise à distance, le contenu pédagogique et l'élaboration du séjour sont très libres, ce qui permet au groupe de tailler sur-mesure l'expérience qu'il souhaite vivre. Par ailleurs, à l'issue de ce type de séjour, le lien créé entre les jeunes et LSA rend possible d'éventuels accueils de "continuité" avec 1 ou 2 mineurs ou encore de créer un "rite de passage", raison pour laquelle ce type de séjour joue un rôle stratégique dans la collaboration avec Les Sentiers d'Artémis tout au long de l'année.

1.5 - Temps famille

Les temps **famille** s'organisent sous forme de séjours avec en fil rouge le partage d'une expérience atypique dans la nature. En dehors de ce prétexte, les objectifs sous-jacents sont, quant à eux, axés autour de l'évaluation et la stimulation des dynamiques intrafamiliales. En raison de ce travail spécifique, une doublure éducative est fondamentale afin de pouvoir médiatiser le séjour.

Ce séjour médiatisé s'élabore en amont et contribue généralement à évaluer des dynamiques au sein des familles et de permettre à des jeunes qui n'ont pas vus et vécus avec leurs proches depuis un certain laps de temps, de se retrouver dans un espace où chacun est en perte de repère. De cette manière, il est possible pour LSA et les éducateurs d'impulser des activités et des actions de la vie quotidienne où chaque participant va pouvoir observer les forces et les faiblesses de chacun, se redécouvrir, expérimenter de nouvelles places au sein de la famille et s'exprimer notamment lors des temps de "palabre" en début et fin de journée.

De l'extérieur, LSA est en lien étroit avec les éducateurs qui peuvent utiliser l'accompagnateur comme ressource extérieure, notamment pour constituer les groupes et distribuer des tâches à chacun. En collaboration avec l'agent médiateur, cette expérience permet d'influer sur la systémie familiale et d'étayer les évaluations sociales.

2 - La mise en oeuvre

2.1 - La vision des Sentiers d'Artémis

De manière générale, le protocole qui va suivre vise à promouvoir des actions à la journée et en amont afin de faciliter les projections, travailler les représentations, rassurer les jeunes et susciter de l'adhésion au projet global, avant d'organiser des séjours.

Souvent loin de leur cadre de référence, les publics issus du milieu spécialisé sont généralement angoissés à l'idée de participer à ce type de séjours. Pour diminuer les angoisses et accompagner la montée en compétences ainsi que la sortie de la zone de confort, Les Sentiers d'Artémis privilégie les séjours courts afin de conserver l'intensité due aux changements de repères tout en garantissant un investissement durant les séjours (des séjours trop longs génèrent parfois plus de difficultés).

De manière à donner tout son sens au projet, LSA incite les établissements et plus particulièrement les équipes à collaborer tout au long de l'année, ne serait-ce que pour échanger sur l'évolution des prises en charge et des dynamiques de groupe sur les établissements. Cette démarche de concertation régulière avec les référents éducatifs permet aux Sentiers d'Artémis d'anticiper d'éventuelles sollicitations et se montrer force de proposition et en capacité de s'adapter au plus près des besoins et des dynamiques de groupe ou individuelles.

2.2 - La phase de lien et de préparation

La phase de préparation contribue à élaborer les objectifs et avec eux l'ergonomie du séjour (point sur les effectifs, la dynamique générale du groupe, les objectifs pédagogiques et éducatifs ainsi que les équipements/technologies souhaités et autres). Pour ce faire, LSA favorise les échanges téléphoniques, les visioconférences, les mails et les rencontres physiques pour venir au contact des équipes et des groupes.

Après avoir lancé les grandes lignes d'un projet de séjour, un devis sera proposé aux porteurs de projets. Dès lors que la proposition financière est acceptée et le devis signé, la réservation des dates est effectuée et LSA accepte de poursuivre son investissement sur le projet. En fonction du contexte énoncé, LSA fera des propositions d'actions sur la base des différents services proposés dans la mesure où chacun d'entre eux fait appel à une organisation et des fiches de séances spécifiques.

2.3 - Protocole de mise en oeuvre des actions

Dès lors qu'une action est validée et une date programmée, un ou plusieurs temps de travail seront programmés afin de co-construire le séjour. Cela comprendra un point sur :

- La vêtue, l'alimentation, les astreintes durant le séjour, les informations reprises dans les fiches de renseignements
- L'effectif du groupe et la nature de la structure qui mandate, la dynamique du groupe et ses spécificités
- La nature de la prise en charge du/des mineur(s), les objectifs de travail visés, la pédagogie proposée et les modalités de bivouac
- Les distances, le degré de difficulté et spécificités du parcours, les modalités de déplacement/hébergement/horaire avant le séjour

Conjointement à l'élaboration de la forme et du fond du séjour vient l'élaboration des repas et l'accompagnement dans l'organisation de ces derniers avec notamment une fiche de repas type fournie par LSA.

Une fiche de matériel type sera fournie afin que le groupe puisse s'équiper en conséquence et au besoin solliciter de la part de LSA des éléments de location supplémentaires tels que des vêtements. De plus, les participants dont les encadrants devront remplir et retourner une "Fiche de renseignements" fournie par LSA en vue de l'étude des motivations, expériences et de la santé des participants.

Les coordonnées d'un cadre d'astreinte sera communiquée avant le départ, à l'encadrant des Sentiers d'Artémis, afin de réaliser un point téléphonique chaque soir, lors de chaque bivouac, de manière à réaliser un point sur la dynamique de groupe et les stratégies mise en place.

Ce temps est nécessairement réalisé avec un cadre, pour pouvoir prendre des décisions, apporter des informations et mettre en place des ressources complémentaires pendant ou après le séjour. Ceci, afin de préparer le retour du groupe sur son hébergement d'origine et prendre soin de l'équipe. Ce point fait partie de la démarche d'évaluation continue et du principe de transparence en vigueur chez Les Sentiers d'Artémis.

Un mail récapitulatif sera envoyé par LSA entre 1 et 5 jours avant le départ pour acter l'organisation générale et prendre en compte les dernières actualités concernant l'état des jeunes et la dynamique des groupes, encadrants inclus et les dernières prévisions météorologique en date afin de finaliser la préparation des vêtements/chaussures et le circuit du séjour.

Pour finir, sera transmis dans ce mail, les coordonnées GPS et descriptifs des lieux de rendez-vous pour le départ des séjours ainsi que pour les lieux de bivouac, des gendarmeries compétentes et cartes des itinéraires potentiels.

2.4 - Les modalités de communication

Pour le secteur spécialisé, un bilan avec un responsable d'unité ou la direction après chaque fin de journée et sur des temps de bivouac sera réalisé pour permettre une évaluation en temps réel des besoins, des manques, des dynamiques, de l'organisation et de tout ce qui a trait au séjour (jeunes, éducateurs et prestataire inclus).

Les temps de palabre servent de petit bilan quotidien avec les participants au début et à la fin de chaque journée afin de faire circuler la parole, entretenir la cohésion de groupe et faciliter l'adaptation des contenus pédagogiques si nécessaire. Les bilans avec le groupe à la fin de chaque action permettent en outre d'appréhender le degré de satisfaction et d'envisager de futures actions.

2.5 - La démarche d'évaluation

Afin de conserver une trace du déroulé des expériences, une évaluation écrite des actions sera produite par Les Sentiers d'Artémis et fournie sous 15 jours après chaque intervention et actualisée tout au long de l'année si plusieurs actions réalisées avec le même établissement (comptage du nombre de jeunes, garçons, filles et tranches d'âges afin d'étayer les bilans d'activités en fin d'année).

Dans la continuité du bilan, LSA incite les établissements à déterminer des référents du projet et à maintenir des liens réguliers sur certaines situations afin d'être force de proposition et réactif en cas d'accueil de continuité ou autres services proposés par LSA.

IV - LES OUTILS DE TRAVAIL

1 - Les contenus pédagogiques

Les contenus théoriques et techniques des Sentiers d'Artémis (LSA) regroupent les savoirs propres aux techniques d'autonomie relatives à la vie en extérieur, répartis à travers 10 thématiques transversales.

Ces dernières permettent de mieux appréhender son environnement, ses besoins, ses capacités, les outils et les techniques associées, afin d'évoluer en nature en sécurité, confort et autonomie.

Chaque contenu est étayé au fur et à mesure de la progression dans les séjours, depuis la sortie de découverte jusqu'au séjour de perfectionnement. Une manière d'aborder les apprentissages avec une notion de progression dans le temps, au gré des expériences et du gain en compétences.

1.1 - Thématique Feu

Allumer un feu, produire et convertir une étincelle ou une braise en flammes avec différents procédés ; comprendre le fonctionnement d'un feu et les différentes techniques de préparation du combustible ; préparer différents types de feux et les moyens nécessaires à la gestion, la sécurisation et l'extinction d'un foyer.

1.2 - Thématique Abri

Découvrir différents types d'abris naturels ou non, tels que le tarp ; apprentissage des principaux nœuds et des différents montages d'un tarp (protéger un hamac, s'abriter de la pluie, passer la nuit dehors) ; connaître les principaux mécanismes de déperdition de chaleur et savoir mieux gérer les températures chaudes et froides.

1.3 - Thématique Corps

Hiérarchiser les principaux besoins et capacités du corps, apprendre à y être attentif et savoir comment les préserver ; mettre en relation les besoins et capacités du corps avec l'équipement, le feu, l'abri et le secourisme ; se préparer face au froid, adapter les techniques et le matériel en conséquence.

1.4 - Thématique Eau

Connaître et comprendre ses besoins en eau, le processus de déshydratation et ses effets sur le corps ; savoir trouver, récupérer de l'eau, la traiter pour la rendre potable ; culture générale associée.

1.5 - Thématique Equipement

Identifier les équipements en fonction des besoins, des capacités, du type d'activité et du milieu ; apprendre à ranger, équilibrer, régler son sac à dos, optimiser la gestion des vêtements (température, résistance aux contraintes) ; expérimenter l'utilisation de différents outils, vêtements et dériver leurs usages.

1.6 - Thématique Orientation

Apprendre à lire et à utiliser une carte, le terrain ainsi que la boussole et l'altimètre, avec les techniques d'azimut et de triangulation ; expérimenter les techniques de déplacement et la navigation en hors sentier ; savoir s'adapter aux contraintes du terrain et gérer ses efforts.

1.7 - Thématique Secourisme

Choisir son nécessaire de secours polyvalent, connaître les "systèmes D" qui sauvent la vie et savoir les mettre en œuvre (civières et attelles de fortune, etc.) ; utiliser différents moyens de signalisation à partir de son matériel et/ou d'éléments naturels.

1.8 - Thématique Alimentation

Trouver des sources de nutriments à partir d'écorces, plantes, champignons, minéraux, insectes etc (identifier, récolter et les préparer de manière sécurisée) ; s'initier à la réglementation, à la fabrication, la pose de pièges et aux techniques de pistage.

1.9 - Thématique Connaissance du Milieu

Estimer la météo et ses évolutions à partir des nuages, du vent, des températures et d'outils modernes ; analyser les pentes, l'exposition, les courbes, le terrain, la géologie, la terre, la neige, la faune, la flore ; connaître les propriétés de certaines plantes et arbres pour soigner, se nourrir, faire des outils et du feu.

1.10 - Thématique Techniques Primitives

Savoir reconstituer des outils à partir des éléments naturels : cordes, colles, savons, récipients, réchauds, duvets, isolants, abris, cuillères, etc. ; réaliser du feu à partir des techniques de feu par friction à l'archet et par percussion ; faire appel à ses sens tels que l'ouïe, la vue, le toucher, l'odorat et le goût pour découvrir, analyser et mémoriser la matière.

2 - La pédagogie

Chez Les Sentiers d'Artémis on ne parle pas de "survie" ou "d'animation nature". Bien que les outils, les techniques et les savoirs qui s'y rapportent ont un lien avec différentes pratiques de la nature que l'on retrouve dans le tourisme, le projet d'Artémis est bien différent.

Dans le cas présent il est important de ne pas confondre les activités élaborer à des fins de loisir avec celles à visées "éducatives". Si le contenu des séjours n'exclut pas le plaisir, la détente et des activités ludiques, le support de travail des séjours d'autonomie en nature reste un outil de médiation avec un fonctionnement très précis.

2.1 - Des temps spécifiques

Institués dans le rythme des séjours, des temps pédagogiques interviennent pour permettre aux participants de s'exprimer, partager, se détendre et apprendre :

- **Les palabres** : Temps de bilan et d'expression individuelle, dans le collectif.
- **Les temps blancs** : Temps de détente non animé que chacun investit librement.
- **Les repas** : Temps du midi et/ou du soir, partagés en commun.
- **Les veillées** : Temps qui succède au repas du soir au cours duquel se partagent des animations.
- **Les déplacements** : Déplacement sur sentier, hors sentiers, apprentissage et course d'orientation.
- **Les ateliers** : Activités à partir de différentes thématiques sur l'autonomie en nature.

2.2 - Un travail en binôme

Au début de chaque immersion, des équipes de binômes sont constituées, par groupe de deux ou trois participants et pour la durée du séjour. Ainsi, les binômes s'entraident lors de certaines activités, sur le quotidien et plus particulièrement sur les temps de bivouac.

Ce travail d'équipe favorise la rencontre et la cohésion entre les participants. En outre, lors de certains ateliers, ce fonctionnement rassure et encourage les équipes à se répartir certaines tâches, mutualiser leurs compétences et les savoirs propres à chacun.

2.3 - Des principes de réalité

Inhérent à l'autonomie en nature, les contraintes font partie de l'expérience et nécessitent que les participants dépassent la "flemme", les appréhensions et les frustrations. Grâce aux ateliers, aux équipements et à l'accompagnateur, les participants disposent des moyens nécessaires pour dépasser les difficultés.

LSA met à disposition le soutien et les ressources nécessaires pour que chaque individu continue d'évoluer en confort et en sécurité. Dans la limite des conditions de sécurité, les participants devront mettre en pratique leurs acquis afin de dépasser les contraintes inhérentes à l'autonomie en nature comme des contraintes constructives.

2.4 - Une démarche éco-responsable et citoyenne

La thématique "connaissance du milieu" permet aux participants d'observer, de comprendre et de mettre en relation les cycles de la nature, les ressources à disposition et les pratiques qui contribuent à la préserver.

En complément de ces enseignements, la démarche éco-responsable en vigueur lors des immersions contribue à sensibiliser les participants à respecter l'intégrité des lieux grâce à : *la récupération des déchets trouvés en chemin ; une*

sensibilisation sur les produits d'hygiène corporelle et sur les manières de bien faire ses besoins en nature ; la prévention et les bonnes pratiques du feu de bois ; le respect des réglementations pour la préservation de la flore et de la faune sauvage ; la pratique du "no-traces".

Parallèlement, Les Sentiers d'Artémis veille à ce que les marques avec lesquelles elle équipe ses clients s'investissent dans le recyclage de leurs produits et s'engagent à travers des actions concrètes éco-citoyennes. Ainsi, LSA travaille avec des marques renommées afin de privilégier les circuits courts et des conditions d'exploitations respectueuses des producteurs et de l'environnement.

3 - L'encadrement

Avec un groupe minimum de 1 bénéficiaire et 1 éducateur, la capacité d'accueil maximal des Sentiers d'Artémis est de 8 bénéficiaires et 4 éducateurs, soit un total de 12 personnes, lors d'une journée ou d'un séjour.

L'encadrement peut varier en fonction des limites ou des souhaits de l'établissement en termes de doubleur éducative. Ces ratios d'encadrement sont établis de manière à pouvoir non seulement favoriser une prise en charge individualisée dans le collectif mais également pour sécuriser l'utilisation de certains outils, apporter une contenance éducative suffisante lors des ateliers et de la vie quotidienne, et permettre un relais entre professionnels dans les jeux de postures et de positionnements

En outre, la fatigue qui s'accumule lors des séjours demande une prise en charge de proximité et en nombre suffisante aussi bien pour venir soutenir le groupe de bénéficiaire que l'équipe d'éducateur elle-même.

3.1 - Un encadrement qualifié

En raison de l'exigence du public, des projets et du terrain sur lesquels Les Sentiers d'Artémis s'engage, son encadrement peut évoluer dans un cadre professionnel où deux champs de compétences s'entremêlent en permanence et nécessite d'être titulaire du plus haut niveau de qualification et de prérogatives professionnelles.

La nature du public mineur spécialisé et des objectifs de travail induisent :

- *Des difficultés physiques, intellectuelles, cognitives et motrices, une faible condition sportive et combine des addictions, des traitements médicamenteux et des troubles du comportement*
- *L'absence d'adhésion et de préparation aux séjours ainsi que des dynamiques de groupe complexes*

Dans ce contexte, l'encadrement est titulaire d'un Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES).

Le projet fait évoluer les participants sur des "terrains techniques" nécessitant un statut d'éducateur sportif :

- 95% des actions se déroulent en zones montagnes et en forêt (25% du territoire Français) et nécessitent de pouvoir évoluer en dehors des sentiers balisés et sur des terrains enneigés situés en altitude (présent 6 à 8 mois de l'année sur les itinéraires)
- Pour organiser des bivouacs en autonomie (nécessite un statut "d'entraîneur") et dans des conditions météorologiques et environnementales pouvant exposer ses participants à des dangers.
- La spécificité du public peut faire basculer l'activité dans le "sport adapté".

Au regard des exigences de la pratique et des contraintes légales qui n'autorisent qu'un seul diplôme à couvrir l'ensemble de ces prérogatives, l'encadrement est également titulaire d'un Diplôme d'Etat d'Accompagnateur en Moyenne Montagne (DEAMM).

En plus des qualifications professionnelles énoncées, une expérience solide est requise dans les deux exercices professionnels énoncés.

3.2 - L'âge minimum pour les journées et les séjours

Concernant l'accueil des mineurs, Les Sentiers d'Artémis fixe l'âge minimum à 12 ans. Ceci en raison du poids des sacs à dos que les bénéficiaires doivent être en mesure de porter sans nuire à leur corps. De plus, cet âge correspond à des niveaux de développement physique, cognitif, psychosocial ainsi que sur le plan légal, citoyen, scolaire et d'autres raisons en lien avec l'évolution des prises en charge dans le champ spécialisé.

3.3 - Les ratios d'encadrement [bénéficiaires + éducateurs]

Pour maintenir une qualité d'encadrement optimal durant les immersions, Les Sentiers d'Artémis requiert la présence d'éducateurs, au prorata du nombre de bénéficiaires, soit :

- 1 éducateur pour 1 ou 2 bénéficiaires
- 2 éducateurs pour 3 à 4 bénéficiaires
- 3 éducateurs pour 5 à 6 bénéficiaires
- 4 éducateurs pour 7 à 8 bénéficiaires

Ainsi, les conditions d'encadrement permettent de sécuriser l'utilisation de certains outils et garantissent une prise en charge de qualité, grâce à une meilleure gestion de la dynamique de groupe et à la possibilité d'accompagner de manière plus individuelle certains bénéficiaires au sein du collectif.

4 - Des interventions spécialisées

Les Sentiers d'Artémis noue des liens étroits avec les organismes qui œuvrent dans le cadre de l'éducation spécialisée (ARS, ASE, PJJ), afin de proposer des services spécifiques et sur-mesure.

4.1 - Un support éducatif adapté

LSA propose des supports de médiation éducative, avec ou sans bivouac, adaptés aux différents besoins des institutions, de leurs équipes et de leurs publics. Les différents formats proposés offrent des activités à la durée, au contenu et aux outils variés, de manière à accompagner, au mieux, les participants dans leur progression et dans leurs apprentissages.

Parallèlement à l'instruction et à la montée en compétence des bénéficiaires, chacune des interventions permet de prendre soin de leurs représentations, leurs angoisses, leurs questionnements et leurs attentes. Ainsi, en collaboration avec les professionnels, LSA s'inscrit dans les projets individuels, les initiatives des services et les innovations des établissements, pour contribuer à soutenir le public dans son parcours.

Ainsi, qu'il s'agisse d'une expérience ponctuelle ou d'un support à l'accompagnement sur long terme, les activités à la journée et les séjours constituent des outils éducatifs.

4.2 - Des accueils spécifiques

Les activités à la journée et sans bivouac contribuent à la découverte de la nature et à créer de nouveaux repères. Adaptées notamment aux jeunes enfants ainsi qu'aux publics porteurs de handicap, ces prestations constituent des ressources privilégiées et accessibles à tous.

Plus engageant sur le plan physique, psychologique, logistique et organisationnel, les séjours constituent une ressource unique nécessitant du savoir-faire et des équipements spécifiques, que les participants vont apprendre à utiliser avec plus ou moins d'autonomie selon le niveau du séjour. Ainsi, les immersions sur plusieurs jours, avec bivouac et en autonomie, représentent un support polyvalent et riche en possibilités.

Les séjours permettent d'accueillir des jeunes en individuel et en collectif, avec ou sans leurs encadrants lors de situations exceptionnelles (sous réserve d'une co-construction et d'un suivi effectif). De cette manière, LSA élabore des séjours spécifiques offrant différentes modalités d'interventions et répondant à différents objectifs :

- **Mise à distance** : Change les repères et les habitudes de vie, permet d'évaluer les compétences et créer du lien.
- **Continuité** : Grâce au lien et accès sur la vie quotidienne, vise l'apaisement et la remobilisation.
- **Rite de passage** : Incarne les phases d'accompagnement et valorise la confiance en soi grâce à des actions accès sur l'autonomie
- **Cohésion** : Propice à des temps récréatifs, la détente, la relaxation, le sport et l'expression libre.
- **Famille** : Support de médiation adapté pour des temps médiatisés et pour créer de la vie quotidienne.

En outre, les activités de pleine nature relatives à l'autonomie en extérieur ont la capacité de s'inscrire dans un large champ d'objectifs de travail, tels que : *acquérir des savoirs-faires et développer des savoirs êtres ; recréer de la vie quotidienne dans un lieu neutre ; favoriser l'accès à la culture et à la nature ; stimuler les sens et les sensibilités ; favoriser la contenance et l'apaisement ; étayer la relation et les rapports de confiance ; encourager la prise d'initiatives ; développer des capacités cognitives et des compétences transférables ; travailler sur l'alimentation et la gestion du stress.*

4.3 - Des séjours co-construits

Grâce à la polyvalence du support, à la variété des outils et à la diversité des terrains, chaque projet est unique et modulable, dans la limite des conditions de sécurité. De la phase de préparation à sa réalisation sur le terrain et après coup, Les Sentiers d'Artémis construit et s'adapte aux différentes contraintes pour rester force de proposition, y compris au pied levé.

LSA propose des accueils "en urgence" sous la forme de séjours de continuité, selon un format spécifique d'une durée allant de 2 à 4 jours, axés sur la vie quotidienne et des activités ludiques. De cette manière, le ou les bénéficiaires, qu'ils soient mineurs ou majeurs, peuvent bénéficier d'un temps et d'un espace où ils peuvent "souffler", "se questionner" et "se mobiliser" à leur rythme.

Cette réponse innovante se distingue des séjours de ruptures traditionnels, souvent plus long en durée et avec davantage de délais d'attente avant une prise en charge. De plus, nombres de situations ne nécessitent pas une rupture aussi longue et requiert une mise en place facile et rapide.

LSA s'efforce de proposer une action, dans un temps d'attente limité (entre 7 et 15 jours en moyenne) sous la forme de séjour clé-en-main. Dès lors, les équipes ont un minimum de choses à gérer et les publics en crise peuvent disposer d'un espace ressource, favorisant l'apaisement et diminuant les risques de passages à l'acte.

En raison des enjeux et afin de favoriser l'élaboration d'un lien de confiance entre les futurs bénéficiaires et l'accompagnateur, LSA invite les institutions à collaborer en amont des séjours de continuité et/ou de rupture. De cette manière, si un séjour d'apaisement doit s'organiser, le bénéficiaire peut se projeter, adhérer plus facilement à la démarche voire même la solliciter, afin de ne pas générer davantage de stress et prévenir les situations de crise ainsi que leurs effets.

4.4 - Des parcours et des activités sur-mesure

L'effectif et la dynamique de chaque groupe, le profils des bénéficiaires et les objectifs de travail étant différents à chacune des actions, l'organisation pédagogique doit s'adapter systématiquement.

Pour ce faire, LSA compte plusieurs circuits, modulables et répartis sur différentes zones géographiques, sur un même territoire. De cette manière, LSA assure une bonne capacité d'adaptation en fonction des différents changements qui peuvent intervenir entre les débuts de la préparation du camp et lors de sa réalisation.

Ainsi, la confirmation du parcours entre en dernier lieu, dans l'organisation d'un séjour et permet notamment de s'adapter aux contraintes météorologiques qui évoluent très vite en montagne et des horaires, souvent bousculé par la réalité des groupes (retards, arrêts fréquents, temps de préparation sur le parking plus long que prévu).

5 - Les équipements

Le matériel nécessaire pour les activités, le transport et pour passer la nuit est fourni en totalité pour que les participants puissent bénéficier d'un équipement adapté, de haute qualité et aux performances optimales. Simple et efficace, ce service vous permet de découvrir et expérimenter les équipements proposés. En attendant, ne cassez pas votre tirelire et ne vous préoccupez pas de votre matériel grâce à un service "clé en main".

En complément de ces moyens logistiques, une liste du matériel est transmise avant chaque sortie afin que les participants puissent s'équiper au mieux. Les équipements qui ne sont pas fournis sont : *les vêtements, les chaussures, la nourriture individuelle, l'eau pour le premier jour, la crème solaire et le papier toilette.*

Des vêtements de protection contre la pluie, le soleil, le froid pour le corps, la tête et les mains seront disponibles à la location en complément, au moment du départ, afin de garantir le bon équipement des participants. Les Sentiers d'Artémis met un point d'honneur à ce que les participants soient bien équipés, pour garantir leur intégrité et pour ne pas gaspiller d'énergie sur des difficultés d'ordre logistique, au détriment du travail engagé.

La fatigue liée à la dépense d'énergie lorsqu'on lutte contre les conditions météo influe sur la concentration et par extension sur la sécurité, joue sur la dynamique de groupe et réduit la capacité de l'action à répondre à certains de ses objectifs éducatifs. Ainsi, bien équiper son groupe, notamment au niveau des chaussures et des chaussettes (la partie où LSA ne peut compenser) garantit l'efficacité de l'action.

5.1 - Matériel spécifique et usages stratégiques

Le degré d'expérience et d'aisance du groupe combiné aux conditions météorologiques nécessite de recourir à du matériel plus ou moins léger et plus ou moins résistant, avec des capacités d'utilisation variable, permettant de d'ouvrir des possibilités ou au contraire d'en limiter volontairement.

Ces différents paramètres vont de pair avec la qualité du portage et ainsi de la faisabilité ou non d'atteindre certains objectifs de travail. Exemple, si un sac est trop lourd et trop volumineux, un jeune risque d'être trop épuisé et trop rapidement, ne permettant pas d'atteindre tout le potentiel visé.

V - L'ÉVALUATION DES PROJETS

1 - Temps de restitution quotidiens - Oraux

Les temps de palabres sont des temps d'échanges quotidiens et oraux entre les membres du groupe au complet qui contribuent à donner une place singulière à chaque personne, qu'elle soit active ou passive, dans l'activité ainsi qu'au sein du collectif. Ces temps interviennent en début et en fin de journée.

Ils permettent l'évaluation continue des besoins, la pertinence des activités, du degré de satisfaction et opérer des changements si besoin ainsi que les émotions et les sentiments de chacun en lien avec les activités et le séjour.

2 - Bilan quotidien

A l'instar du protocole de mise en place détaillé dans l'Article III-2.3, il est prévu en amont de l'action et un point téléphonique, chaque soir de bivouac et jusqu'à la fin de l'action. Ainsi, il y a autant de points téléphoniques que de nuits et cela après le temps de restitution quotidien avec le groupe et qui clôture la journée.

Ce bilan est nécessairement réalisé avec un cadre d'astreinte et l'encadrant des Sentiers d'Artémis chargé de l'action, pour partager les observations et les analyses sur les situations, la dynamique du groupe et de l'équipe d'éducateur. En plus de ces questions pratiques, cela permet à LSA de bénéficier d'un espace de régulation et de pouvoir faire tiers vis à vis de l'équipe, si nécessaire.

Ce temps permet d'assurer la transmission des informations, la transparence du travail qui est mené et des stratégies qui sont mises en place. Ainsi, le cadre peut être force de proposition, apporter son regard extérieur afin d'étayer la prise en charge sur le séjour au besoin, donner des consignes et/ou prendre des dispositions.

3 - Bilan de fin de séjour - Oral

Sous la forme d'un temps de palabre, ce temps d'évaluation se fait oralement et à lieu à la fin de la sortie ou du séjour. Ce bilan permet de faire un point sur le ressenti de chaque personne sur les émotions de la journée, les ressentis et les expériences de la nuit, sur les contenus théoriques que chacun a retenu, sur les ateliers qui ont été pratiqués et sur les effets que cela peut avoir sur les bénéficiaires et le groupe.

4 - Evaluation des actions spécialisées - Écrit

Pour les institutions du cadre spécialisé, Les Sentiers d'Artémis peut réaliser au terme de l'action une évaluation écrite (à la fin d'une intervention ponctuelle ou de plusieurs interventions sur un temps donné). Ceci pour permettre aux équipes et aux mandataires de disposer d'une trace écrite sur l'effectif, la dynamique de groupe, l'organisation et certaines observations menées au cours du séjour, notamment dans le cadre de partenariat conventionné et subventionné sur un territoire donné.

5 - Observations psychosociales individualisées - Oral

Pour les institutions qui le souhaitent, un retour téléphonique peut être réalisé post-action pour permettre aux équipes de recueillir les observations du guide qui aura réalisé la prestation. Ce recueil vise à donner l'opportunité d'étayer les analyses psychosociales menées par les professionnels à l'égard du public ayant participé à un séjour avec Les Sentiers d'Artémis.

Les Sentiers d'Artémis